

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY, Jean-Charles BEYNE, Fantine BRUNEAU, Marie-Hélène CHAUQUET, Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, Herik ERMISER, Marie-José GUIGNABEL, Cédric PETIT, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VASSORT, Michel MAZALEYRAT, Sandra CHARRIERE, Sinem ERGUN

Excusée : Caroline BISSIERE

Procurations : Joël BEZANGER à Ph BRUGERE, Xavier ROUGERIE à Michel MAZALEYRAT

Date de la convocation : 9 septembre 2026

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H05

**DELIBERATION N° 2026-05-08 – OTC CONVENTION DE PARTENARIAT
APPROBATION D'UNE CONVENTION**

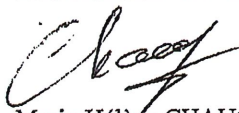
Alain VASSORT, adjoint au Maire en charge des affaires culturelles, rappelle qu'il existe un partenariat entre l'Office de Tourisme Communautaire et la Commune de Meymac. Il propose d'approuver une convention de partenariat pour 2026 relative aux fêtes de fin d'année, consistant à un spectacle de drones. La participation communale serait de 3.000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A LA MAJORITE, Philippe BRUGERE ne prenant pas part au vote du fait de ses fonctions à l'Office du Tourisme de Haute Corrèze,

APPROUVE la convention annuelle à intervenir entre l'OTC et la Commune de Meymac

DONNE POUVOIR à Alain VASSORT pour signer la Convention de Partenariat à souscrire entre la Commune et l'Office du Tourisme de Haute-Corrèze

La Secrétaire de séance,



Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,
Le 14 Septembre 2026
L'Adjoint au Maire,

Alain VASSORT

